

Département des  
Pyrénées-Atlantiques

COMMUNE DE  
VIELLENAVE D'ARTHEZ

# CARTE COMMUNALE

DOCUMENT GRAPHIQUE

échelle : 1/5000

APPROUVEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :  
APPROUVEE PAR ARRETE PREFECTORAL EN DATE DU :



Plan n° : 1/1  
Date : Juin 2004  
Dessin : D. Lassere

## LEGENDE

-  Nouveaux secteurs où les constructions sont autorisées
-  Secteurs où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, la réfection, ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles
-  Zone artisanale
-  Présence d'une Installation agricole classée  
Périmètre d'isolement : 100m à partir de tout point des bâtiments d'élevage et de leurs annexes
-  Présence d'un bâtiment d'élevage soumis au Règlement Sanitaire Départemental  
Périmètre d'isolement : 50 m à partir de tout point des bâtiments d'élevage et de leurs annexes
-  Périmètre de sécurité de 75 m relatif à la présence d'une cuve d'ammoniac

